

Séance du 18 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Sylvain Conduché, Maire.

Présents : Mrs Arnaud, Conduché, Michel, Sinel et Stefanou, Mmes Besson, Chiron, Mialhe, Michel et Puravet

Excusé : Mr Desfarges

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Stefanou a été désigné secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Date de convocation : 14/09/2026

Date d'affichage : 14/09/2026

Délibération n°20260918_059

Objet : Projets éoliens : avis du Conseil Municipal

Compte-tenu des fréquents démarchages par des développeurs ;

Considérant l'ensemble des contraintes techniques et les réticences d'une partie de la population,

Considérant la durée de mise en œuvre du projet, soit au minimum 5 à 6 ans,

Considérant les nuisances visuelles et sonores,

Considérant l'impact incontestablement négatif sur l'attractivité touristique qui est un des atouts de la commune,

Considérant le peu de retombées financières sur les finances communales,

le Conseil Municipal renonce, à l'unanimité, à tout projet de création et d'exploitation de parcs éoliens sur la commune.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvain Conduché

